Metz Métropole
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

METZ MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
HARMONY PARK | 11 bd Solidarité | BP 55025 | 57071 METZ CEDEX 3
T. 03 87 20 10 00 | F. 03 87 20 10 29 | **www.metzmetropole.fr**

Nombre de membres élus au Bureau : 47	*Membres en fonction : 46*	*Membres présents : 39*	*Absent(s) excusé(s) : 5*	*Absent(s) : 2*	*Pouvoir(s) : 1*

Date de convocation : 11 octobre 2016

Vote(s) pour : 40
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 17 octobre 2016,
Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.
Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2016-10-17-BD-16 :
Délégation de Service Public relative à l'exploitation du Centre de Congrès de Metz Métropole - Rapport Annuel 2015.

Rapporteur : Monsieur Gilbert KRAUSENER

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 1411-3,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,
VU la convention de Délégation de Service Public en date du 28 décembre 2012 relative à l'exploitation du Centre de Congrès de Metz Métropole passée entre la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole et la société GL Events,
VU le rapport du délégataire chargé de l'exploitation du Centre de Congrès de Metz Métropole présenté pour l'exercice 2015, dont une synthèse est annexée à la présente délibération,
VU l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux,

PREND ACTE du rapport du délégataire chargé de l'exploitation du Centre de Congrès de Metz Métropole.

Pour extrait conforme
Metz, le 18 octobre 2016
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL

Metz Mētropole
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC RELATIVE A L'EXPLOITATION DU CENTRE DE CONGRES DE METZ MÉTROPOLE

Délégataire : GL Events

SYNTHESE

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2015

LE CONTRAT DANS LE CONTEXTE DU MARCHE DE L'EVENEMENTIEL

LES TENDANCES DU MARCHE DE L'EVENEMENTIEL

Les tendances de fond du marché évènementiel

Pour répondre aux attentes évolutives de ses clients, le marché de l'événementiel est en constante évolution.

Avec les évolutions des technologies de l'information, le besoin d'échanger et de partager les savoir-faire, entraîne l'évolution des formats des événements. Celle-ci nécessite l'adaptation des équipements et des technologies de plus en plus sophistiquées.

Les événements sont personnalisés (contenus de plus en plus spécialisés destinés à des communautés d'experts, présentation personnalisée via les outils digitaux, mise en place de formats où chacun est acteur de l'événement tels que tables rondes, workshops ...).

De même, la connaissance du client est aujourd'hui un enjeu très fort car elle permet d'apporter des services à forte valeur ajoutée aux acteurs d'un événement, d'adapter l'offre de services proposés aux participants, d'optimiser la préparation et le déroulement des événements et ainsi augmenter les chances de succès en créant une bonne dynamique pendant et après l'évènement et de fidéliser les organisateurs et les participants, ce qui est indispensable dans un marché de plus en plus concurrentiel.

Dans le contexte actuel où les questions liées à la sécurité des personnes et des équipements sont essentielles, garantir cette sécurité est un enjeu majeur pour tous les sites accueillant du public.

Les évolutions 2014-2015 du marché en France et à l'International

D'une manière générale, le volume d'évènements organisés au niveau international est en croissance, même si dans un contexte économique contrasté, l'activité événementielle évolue de façon diverse selon les pays et leur situation économique.

Le marché des congrès

Selon l'Union Française des Métiers de l'Evénement (l'UNIMEV), une baisse du nombre de congrès organisés en France a été constatée en 2014 (-3,4%) après une très belle année en 2013. Toutefois, si l'on prend 2012 comme année de référence, la tendance reste positive (+6,5%). L'UNIMEV note également une augmentation du nombre moyen de participants par congrès, ainsi que de la part des internationaux.

L'activité congrès génère des retombées économiques importantes pour les sites et les villes qui les accueillent.

Selon les statistiques de « l'International Congress and Convention Association » (ICCA), la France se classe en 2014 au 5ème rang des pays accueillant des congrès dans le monde. Le nombre de congrès internationaux répertoriés en France s'est stabilisé en 2014 avec 533 évènements accueillis en France, Paris occupant la position de ville leader au niveau international avec 214 congrès.

Le marché des évènements d'entreprise

Concernant le tourisme d'affaires, l'étude réalisée chaque année par Coach Omnium montre en 2015 une hausse de 1,2% du marché du tourisme d'affaires en France (Chiffre d'affaires : 8,2 milliards d'euros). On relève également que la tendance à la baisse de la durée moyenne des réunions se confirme.

Depuis la crise financière de 2008, la demande des entreprises présente une forte volatilité dans un cadre budgétaire plus restreint, alternant des hausses et des baisses de la demande d'une année sur l'autre. Cela s'explique notamment par le manque de visibilité sur le long terme des entreprises qui ne parviennent pas à anticiper leur stratégie en termes d'évènements.

Globalement, le marché de l'évènementiel est en constante évolution, avec des évènements plus personnalisés et une diversification des formats nécessitant des espaces multifonctionnels et de solutions technologiques

adaptées. Les observateurs de la filière insistent sur l'importance des capacités d'innovation, d'adaptation et de différenciation pour la réussite des acteurs du secteur.

LE DELEGATAIRE

La société GL Events, créée en 1978, est un groupe international qui intervient pour le compte de nombreux clients institutionnels ou privés sur les trois grands marchés de l'évènementiel que sont :

- Les congrès et conventions,
- Les évènements et manifestations culturels, sportifs ou politiques,
- Les salons/expositions à destination des professionnels ou du grand public.

Titulaire de la délégation de service public pour le développement et l'exploitation du Parc des Expositions de Metz Métropole depuis le 1er janvier 2007 pour une durée de 30 ans, GL Events a été retenu dans le cadre de la consultation pour la délégation de service public relative à l'exploitation du Centre de Congrès de Metz Métropole.

Cette délégation de service public a pour objet la gestion de l'activité congrès sur le périmètre de l'actuel Centre de Congrès puis sur celui de la future construction.
La mission de service public qui lui est déléguée intègre :

- L'accompagnement de la collectivité dans la rédaction du Cahier des Charges relatif à la construction du futur centre,
- La gestion de l'actuel Centre de Congrès,
- La pré-commercialisation des évènements qui se dérouleront dans le futur centre,
- La gestion du futur Centre de Congrès après son achèvement,
- L'organisation des services au quotidien,
- La promotion, l'accueil et l'organisation des évènements,
- La mise en place de partenariats avec des structures similaires de la Grande Région,
- La collaboration avec les acteurs locaux exploitant des salles dans l'objectif d'asseoir l'agglomération messine comme destination phare du Grand Est,
- La mise en place de liens collaboratifs avec les structures à vocation d'accueil touristique et hôtelier,
- L'obtention de référencements nationaux et internationaux.

Cette délégation de service public, qui a pris effet au 1er janvier 2013, est consentie pour une période de 12 ans et prendra fin le 31 décembre 2024, Metz Métropole ayant informé le délégataire par courrier du 21 décembre 2015 de la date prévisionnelle de mise à disposition de l'équipement au 1er juillet 2018. La durée définitive du contrat a été formalisée dans l'avenant n°2 au contrat de Délégation de Service Public relatif à l'exploitation du Centre de Congrès approuvé par délibération du Bureau en date du 13 juin 2016.

LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE METZ METROPOLE MOSELLE CONGRES

Par délibération du Bureau en date du 8 juillet 2013, la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole a donné son accord pour la création de la Société Publique Locale « Metz Métropole Moselle Congrès ».

Les collectivités territoriales ont souhaité se doter d'un acteur opérationnel dédié à la gestion de l'activité congrès/manifestations et au développement des équipements liés au tourisme d'affaires.

Aussi, la SPL M3Congrès a pour objet la réalisation, l'exploitation, la gestion, l'entretien et la mise en valeur du futur Centre de Congrès de Metz Métropole. La SPL a une durée de vie de 99 ans à compter de son inscription au registre du commerce et des sociétés le 4 décembre 2013.

L'action de la SPL s'inscrit dans le contexte du marché concurrentiel évoqué ci-dessus. Le futur équipement répondra aux attentes du marché et aux enjeux de développement qu'il comporte :

- création d'une jauge adaptable à toutes les configurations de congrès,
- création d'espaces indépendants permettant de tenir de manière concomitante des congrès et des manifestations ou événements d'entreprises,
- une interaction forte entre les espaces de congrès-manifestations et les zones d'exposition afin d'optimiser les recettes de l'activité par l'accueil de congrès de taille plus importante ;
- la volonté marquée d'inscrire dans la durée la qualité du service offert en prévoyant, dans une logique de long terme, d'investir dans la remise à niveau de l'équipement.

L'année 2015 a débuté par la finalisation de la phase de mise au point du contrat de Conception-Réalisation-Entretien-Maintenance (CREM) avec le groupement dont EIFFAGE est le mandataire en vue de sa signature et notification intervenue le 12 février 2015. L'année 2015 a essentiellement été consacrée à la préparation du permis de construire et à l'analyse par M3Congrès des études de conception correspondant aux phases APS (avant-projet sommaire), APD (Avant-projet définitif) et PRO (Projet).

Le Centre de Congrès regroupera différentes fonctions pour pouvoir accueillir les congressistes dans les meilleures conditions sur environ 15 300 m² de surface plancher.

Les surfaces essentielles comprennent :
- **1 auditorium** d'une capacité de 1 200 places assises (modulable à 800 et 600 places),
- **2 halls d'exposition, dont l'un est divisible en deux halls d'exposition,** permettant l'accueil de 210 stands,
- **15 salles de commission de 25 à 400 places** mutualisables deux à deux,
- **1 espace de préparation traiteur** d'une capacité de 1 200 repas,
- **une restauration pérenne pour tout public** (une centaine de couverts).

DONNÉES RELATIVES A L'ACTIVITÉ CONGRES

En 2015, le délégataire a développé des activités de congrès pour la troisième année dans le cadre du contrat de délégation de service public. L'année 2015 a également été l'occasion de continuer la mise en commun des moyens techniques et humains avec l'autre filiale du groupe Metz-Expo Evènements, gestionnaire du site. La progression de l'activité congrès s'est poursuivie en 2015 avec un chiffre d'affaires à hauteur de 1 217 000 €, représentant une augmentation de 10% par rapport à l'année précédente (1 100 000 €) et +35,9% par rapport à 2013 (883 000 €). Ainsi, l'activité Congrès, qui se scinde en plusieurs niveaux (location d'espaces, vente de services et prestations et redevance de restauration et vente de prestations de restauration) progresse de manière continue sur ces trois dernières années.

<u>L'équipe :</u>
L'équipe est composée de :
- 1 directeur commercial (CDI),
- 1 responsable administratif (CDI),
- 2 développeurs commerciaux (2 CDI),
- 2 chefs de projet (2 CDI),
- 1 assistante commerciale (Contrat de formation en alternance – fin de son contrat en novembre 2015).

<u>Mutualisation des équipes :</u>
Dès 2014, les deux filiales Metz Congrès Evènements et Metz Expo Evènements ont créé un pôle « Manifestations Accueillies » au sein de GL Events Metz. En 2015, ces deux structures ont consolidé la mutualisation engagée précédemment en permettant ainsi de mieux répondre au cahier des charges fixé par la collectivité. Les objectifs consistent notamment à :
- être un assemblier de congrès pour le compte de Metz Métropole,
- assister la maîtrise d'ouvrage de Metz Métropole dans le cadre de la construction du Futur Centre de Congrès,
- préparer les outils de commercialisation ainsi que ceux de communication : en lien avec les experts du groupe GL Events, les équipes de Metz Congrès Evènements ont commencé à concevoir les plans

stratégiques, de marketing, de communication pour assurer la commercialisation du Futur Centre de Congrès,
- participer aux côtés de l'Agence de Développement Economique à la promotion et à l'attractivité du territoire.

A noter que pour la partie opérationnelle et technique, Metz Congrès Evènements fait appel au personnel technique de Metz Expo Evènements et sollicite également les services de sous-traitants spécialisés voire d'agents intérimaires en fonction de la nature des évènements.

L'Activité 2015 :

Clôture de l'exercice avec un chiffre d'affaires de 1 217 000 € contre 1 100 000 € en 2014 soit une augmentation de 10,6% avec un total de 58 prestations accueillies et 26 255 visiteurs.

La répartition de l'activité est la suivante :

- Professionnels : 74,5% (63 % en 2014) soit +18,25%
- Institutionnels : 7,5% (16 % en 2014) soit -53%
- Associations : 18% (21 % en 2013) soit -13,8%

Le site Centre Foires et Congrès de Metz Métropole dispose de deux restaurants et de trois espaces bars. La gestion de la restauration avait été confiée à « La Grange de Condé » (opérateur local) par contrat de sous-concession à compter de la mi-février 2014, contrat qui s'est terminé d'un commun accord le 31 décembre 2015.

Le chiffre d'affaire lié à l'activité « vente de prestations de restauration » accueillies dans les espaces CONGRES est de 512,99 K€ HT, hors montant des redevances issues des restaurants.

Les tarifs 2015 (3ème année de fonctionnement de la DSP)

TARIF 2015

Metz Congrès Evénements

Location des espaces avec services intégrés

SEMAINE / JOURNÉE - SALLES - EXPLOITATION JOUR	
Auditorium	3 549,90 €
Auditorium 1/2 Jauge	2 475,61 €
Conférence 1	1 502,77 €
Conférence 2	619,34 €
Conférence 3	619,34 €
Réunion 1	324,97 €
Réunion 2	324,97 €
Réunion 3	208,99 €
Réunion 4	229,59 €
Réunion 5	232,27 €
Réunion 6	324,97 €
Bureau 1	143,17 €
Bureau 2	143,17 €
Bureau Président	218,77 €
SEMAINE / JOURNÉE - FOYERS - EXPLOITATION JOUR	
Foyer des Congrès	5 763,98 €
Espace A	2 660,70 €
Espace B	1 134,85 €
Espace C	1 134,85 €
Espace D	1 134,85 €
Foyer Conférence 1	495,95 €
SEMAINE / JOURNÉE - SALLES - EXPLOITATION 1/2 JOURNÉE	
Auditorium	2 254,46 €
Auditorium 1/2 Jauge	1 609,89 €
Conférence 1	911,04 €
Conférence 2	425,70 €
Conférence 3	425,70 €
Réunion 1	213,73 €
Réunion 2	213,73 €
Réunion 3	143,07 €
Réunion 4	155,43 €
Réunion 5	158,11 €
Réunion 6	213,73 €
Bureau 1	101,97 €
Bureau 2	101,97 €
Bureau Président	136,89 €
SEMAINE / JOURNÉE - FOYERS - EXPLOITATION JOUR	
Foyer des Congrès	3 637,82 €
Espace A	1 719,61 €
Espace B	739,83 €
Espace C	739,83 €
Espace D	739,83 €
Foyer Conférence 1	321,67 €
SEMAINE / JOURNÉE - SALLES - MONTAGE/DÉMONTAGE JOUR	
Auditorium	2 005,93 €
Auditorium 1/2 Jauge	1 468,78 €
Conférence 1	972,32 €
Conférence 2	310,34 €
Conférence 3	310,34 €

Réunion 1	152,44 €
Réunion 2	152,44 €
Réunion 3	93,11 €
Réunion 4	103,41 €
Réunion 5	106,09 €
Réunion 6	152,44 €
Bureau 1	58,20 €
Bureau 2	58,20 €
Bureau Président	87,96 €

SEMAINE / JOURNÉE - FOYERS - EXPLOITATION JOUR

Foyer des Congrès	2 972,37 €
Espace A	1 417,38 €
Espace B	574,12 €
Espace C	574,12 €
Espace D	574,12 €
Foyer Conférence 1	244,63 €

SEMAINE / JOURNÉE - SALLES - MONTAGE/DÉMONTAGE 1/2 JOURNÉE

Auditorium	1 247,74 €
Auditorium 1/2 Jauge	925,46 €
Conférence 1	565,99 €
Conférence 2	213,52 €
Conférence 3	213,52 €
Réunion 1	96,82 €
Réunion 2	96,82 €
Réunion 3	60,15 €
Réunion 4	66,33 €
Réunion 5	69,01 €
Réunion 6	96,82 €
Bureau 1	37,60 €
Bureau 2	37,60 €
Bureau Président	57,06 €

SEMAINE / JOURNÉE - FOYER- MONTAGE/DÉMONTAGE 1/2 JOURNÉE

Foyer des Congrès	1 909,29 €
Espace A	946,84 €
Espace B	376,71 €
Espace C	376,71 €
Espace D	376,71 €
Foyer Conférence 1	157,49 €

WEEK-END -JOURS FÉRIÉS - SOIRÉE - SALLES - EXPLOITATION JOUR

Auditorium	3 904,88 €
Auditorium 1/2 Jauge	2 723,17 €
Conférence 1	1 653,05 €
Conférence 2	681,27 €
Conférence 3	681,27 €
Réunion 1	357,46 €
Réunion 2	357,46 €
Réunion 3	229,89 €
Réunion 4	252,55 €
Réunion 5	255,49 €
Réunion 6	357,46 €
Bureau 1	157,49 €
Bureau 2	157,49 €
Bureau Président	240,65 €

WEEK-END -JOURS FÉRIÉS - SOIRÉE - FOYERS - EXPLOITATION JOUR

Foyer des Congrès	6 340,38 €
Espace A	2 926,77 €
Espace B	1 248,34 €
Espace C	1 248,34 €
Espace D	1 248,34 €
Foyer Conférence 1	545,54 €

WEEK-END -JOURS FÉRIÉS - SOIRÉE - SALLES - EXPLOITATION 1/2 JOURNÉE	
Auditorium	2 479,91 €
Auditorium 1/2 Jauge	1 770,88 €
Conférence 1	1 002,14 €
Conférence 2	468,27 €
Conférence 3	468,27 €
Réunion 1	235,10 €
Réunion 2	235,10 €
Réunion 3	157,37 €
Réunion 4	170,97 €
Réunion 5	173,92 €
Réunion 6	235,10 €
Bureau 1	112,17 €
Bureau 2	112,17 €
Bureau Président	150,58 €
WEEK-END -JOURS FÉRIÉS - SOIRÉE - FOYERS - EXPLOITATION JOUR	
Foyer des Congrès	4 001,60 €
Espace A	1 891,57 €
Espace B	813,81 €
Espace C	813,81 €
Espace D	813,81 €
Foyer Conférence 1	353,84 €
WEEK-END -JOURS FÉRIÉS - SOIRÉE - SALLES - MONTAGE/DÉMONTAGE JOUR	
Auditorium	2 206,52 €
Auditorium 1/2 Jauge	1 615,66 €
Conférence 1	1 069,75 €
Conférence 2	341,37 €
Conférence 3	341,37 €
Réunion 1	167,68 €
Réunion 2	167,68 €
Réunion 3	102,42 €
Réunion 4	113,75 €
Réunion 5	116,70 €
Réunion 6	167,68 €
Bureau 1	64,01 €
Bureau 2	64,01 €
Bureau Président	96,76 €
WEEK-END -JOURS FÉRIÉS - SOIRÉE - FOYERS - EXPLOITATION JOUR	
Foyer des Congrès	3 269,61 €
Espace A	1 559,12 €
Espace B	631,53 €
Espace C	631,53 €
Espace D	631,53 €
Foyer Conférence 1	269,09 €
WEEK-END -JOURS FÉRIÉS - SOIRÉE - SALLES - MONTAGE/DÉMONTAGE 1/2 JOURNÉE	
Auditorium	1 372,52 €
Auditorium 1/2 Jauge	1 018,00 €
Conférence 1	622,58 €
Conférence 2	234,87 €
Conférence 3	234,87 €
Réunion 1	106,50 €
Réunion 2	106,50 €
Réunion 3	66,17 €
Réunion 4	72,97 €
Réunion 5	75,91 €
Réunion 6	106,50 €
Bureau 1	41,35 €
Bureau 2	41,35 €
Bureau Président	62,77 €
WEEK-END -JOURS FÉRIÉS - SOIRÉE - FOYERS - EXPLOITATION JOUR	
Foyer des Congrès	2 100,22 €
Espace A	1 041,52 €
Espace B	414,27 €
Espace C	414,27 €
Espace D	414,27 €
Foyer Conférence 1	173,24 €

Les principaux évènements 2015 :

Les Conférences de l'Institut Européen d'Ecologie	3 000 participants
Le concours d'accès aux Instituts Régionaux d'Administration	900 participants
Les rencontres du personnel de la CAF MOSELLE	300 participants
La réunion des managers régionaux d'AUCHAN	560 participants
Le séminaire des managers EST d'ORANGE	600 participants
Le regroupement des jeunes de l'association Saint Vincent de PAUL	1 200 participants
Le Congrès National de la MGEN	800 participants
Le salon du Numérique #GEN3	800 participants
Le Forum Innovation Responsable en Lorraine du groupe LA POSTE	1 500 participants

Perspectives 2016 :

Les deux structures, la Société GL Parc des Expositions de Metz Métropole et sa filiale GL Centre des Congrès de Metz Métropole, ont mutualisé des pans de leurs activités notamment à travers la constitution du pôle « Manifestations Accueillies », ceci afin de développer les manifestations à accueillir tant pour le Parc des Expositions que pour le Centre de Congrès.
Outre, les évènements habituels, salons, conventions, concours ... ont été programmés la Convention Séniors (21 avril), la Congrès de Chirurgie Orale (26 et 27 mai), le Congrès High Speed Machine (du 3 au 6 octobre) et GEN4-Salon du numérique (22 et 23 septembre).

L'année 2016 sera également marquée par la pose de la première pierre du Futur Centre de Congrès, équipement dont la mise à disposition à GL Events sera effective le 1er juillet 2018.

Les objectifs fixés pour 2016 consistent à :
- ✓ mutualiser l'ensemble de ses services,
- ✓ concrétiser le projet de nouveau Centre de Congrès
- ✓ renforcer et former les équipes.

POINT CONCERNANT LE FUTUR CENTRE DE CONGRES

Point sur le Contrat de Délégation de Service Public (DSP) :

Un contrat de DSP définissant le cadre de l'exploitation du nouveau Centre de Congrès :
- ➢ une phase préalable à l'ouverture de l'équipement comprenant **une mission d'assistance à optimisation fonctionnelle** pour la conception du futur équipement et **une mission de pré-commercialisation** visant à assurer le meilleur remplissage du nouveau Centre de Congrès dès son ouverture en septembre 2018 ;
- ➢ une exploitation d'une durée de 6,5 ans à compter de la date de sa mise à disposition soit du 1er juillet 2018 au 31 décembre 2024 avec :
  - des investissements initiaux (bâtiment, matériels, mobiliers) à la charge du déléguant, le renouvellement des matériels et mobiliers d'exploitation étant à la charge du délégataire ;
  - une convention tripartite Metz Métropole Moselle Congrès / GL Events / Eiffage Services, représentant le Groupement d'entreprises en charge du CREM du Centre de Congrès définissant la répartition des opérations de maintenance sur le bâtiment ;
  - une redevance de près de 70 K€ en année cible, comprenant une part fixe et une part variable, intéressant la collectivité au développement du chiffre d'affaires et à la performance de l'exploitation.

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) :

GL Events intervient auprès de la SPL M3Congrès afin de la conseiller sur la fonctionnalité du futur Centre de Congrès qui ouvrira ses portes au 1er septembre 2018. En 2015, les grandes phases de cette mission AMO ont concerné l'étude des phases APS, APD et PRO en concertation avec la SPL M3Congrès et le Groupement retenu Eiffage & Wilmotte.

GL Events intervient également aux côtés de la SPL M3Congrès pour ce qui concerne la construction de l'équipement et les achats, et travaille également à la constitution de l'équipe d'exploitation.

Pour GL Events, c'est une équipe de 5 personnes, représentant 78 jours de travail réalisés au 31 décembre 2015. Au total, les équipes de GL Events participeront à hauteur de 255 journées pour mener à bien cette mission (80 jours au titre du contrat de DSP et un maximum de 175 jours dans le cadre de l'avenant n°2).

DONNÉES FINANCIÈRES

COMPTE DE RESULTAT

€HT		2014	2015	Evolution n/n-1
Produits d'exploitation :	Production vendue	1 099 654	1 216 717	10,65%
	Subvention d'exploitation	475 500	306 500	-35,54%
	Autres	517	457	-11,61%
	TOTAL :	**1 575 671**	**1 523 674**	**-3,30%**
Charges d'exploitation :	Autres achats	1 117 171	1 192 276	6,72%
	Impôts et taxes	6 766	15 128	123,59%
	Salaires et Traitements	276 684	225 509	-18,50%
	Charges sociales	117 060	81 932	-30,01%
	Dotation sur immo.	13 320	13 723	3,03%
	Autres charges	7	4	
	TOTAL :	**1 531 001**	**1 528 572**	**-0,16%**
Résultat d'exploitation :		44 670	-4 898	-110,96%
Charges financières		313	315	0,64%
Impôts sur les bénéfices		-4 365	-8 382	92,03%
TOTAL DES PRODUITS :		**1 576 192**	**1 523 674**	-3,33%
TOTAL DES CHARGES :		**1 543 136**	**1 520 504**	-1,47%
BENEFICE		**33 056**	**3 170**	**-90,41%**

Metz Métropole
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

METZ MÉTROPOLE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
HARMONY PARK | 11 bd Solidarité | BP 55025 | 57071 METZ CEDEX 3
T. 03 87 20 10 00 | F. 03 87 20 10 29 | www.metzmetropole.fr

BORDEREAU D'ENVOI

Destinataire
Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus –
PREFECTURE DE LA MOSELLE –
9 place de la Préfecture – BP 71014 –
57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
Délibérations Réunion de Bureau - Lundi 17 octobre 2016.		Contrôle de légalité
Point 9 – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers – Exercice 2015.	1	
Annexe : Synthèse.	1	
Annexe : Rapport annuel Metz Métropole.	1	
Annexe : Rapport d'activité HAGANIS.	1	
Point 10 – ZAC de Marly Belle Fontaine : agrément de MM en vue de la cession du lot n° 10.	1	
Annexe : Plan de situation.	1	
Point 11 – Signature d'un accord-cadre multi-attributaires relatif à l'aménagement du Plateau de Frescaty et d'une convention d'études avec l'EPFL.	1	
Annexe : Convention d'études.	1	
Point 12 – Participation de MM au financement de la Mission Locale du Pays Messin.	1	
Annexe : Convention d'objectifs et de moyens.	1	
Point 13 – Subventions aux opérations de réhabilitation du parc privé conventionné.	1	
Annexe : Tableau récapitulatif.	1	
Point 14 – Projet d'acquisition-amélioration par LOGIEST de 3 logements rue Saint Gengoulf à Metz : garantie d'emprunt.	1	
Annexe : Convention financière.	1	
Point 15 – DSP pour la gestion de la Maison de l'Entreprise de MM – rapport annuel 2015.	1	
Annexe : Rapport du délégataire.	1	
Point 16 – DSP relative à l'exploitation du Centre de Congrès de MM – rapport annuel 2015.	1	
Annexe : Synthèse.	1	
Annexe : Rapport d'activités GL EVENTS.	1	
Nombre total des actes transmis : **8 délibérations dont 8 accompagnées d'annexes.**		

Delvaz - AR

Fait à Metz, le 18 octobre 2016

Pour le Président
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL